



25
AVRIL | 20
17

ACTUARIAL
SERVICES

Employee
Benefits

Risk
Management

Finance &
Performance

Business
Transformation

Financial
Structuring



De 8h30 à 10h30

Début : 9h00
Durée : 1h30



Optimind Winter

Leader du conseil en gestion des risques en France avec ses 180 collaborateurs, Optimind Winter constitue l'interlocuteur de référence pour les organismes assureurs, banques et grandes entreprises qui souhaitent un partenaire métier de haut niveau les accompagnant dans leurs projets stratégiques en actuarial services, employee benefits, risk management, finance & performance, business transformation, financial structuring.



Auditorium

46 rue La Boétie
75008 PARIS

[Se repérer sur la carte](#)

Le nombre de place étant limité, nous vous invitons à confirmer votre présence avant le 21 avril 2017.



Inscription

Pour vous inscrire :
pdj@optimindwinter.com
réf. 20170421

ou sur notre site internet
www.optimindwinter.com

S'INSCRIRE

REGLEMENTATION PRIIPs

Stratégies de production des KID et impacts pour les assureurs



La réglementation PRIIPs s'inscrit dans un ensemble de textes dont l'objectif est de protéger la clientèle dans le secteur financier en cherchant à améliorer la transparence du marché des produits d'investissement. Le secteur de l'assurance est directement concerné, les supports proposés sur les produits d'assurance vie étant dans le périmètre de cette nouvelle réglementation.

Suite au rejet des RTS en septembre 2016, des modifications ont été proposées en novembre puis publiées en mars 2017 répondant partiellement aux inquiétudes soulevées : ajout d'un scénario de stress, délai accordé sur les PRIIPs à options multiples et précisions sur la présentation des coûts.

Après un rappel du processus législatif entourant la mise en place de cette réglementation, les experts Optimind Winter détailleront et illustreront les modalités d'alimentation des DIC, ou KID : indicateurs de risques, de performance et de coûts selon les différentes catégories sur la base des dernières publications.

Enfin, la dernière partie sera consacrée aux impacts opérationnels pour les assureurs et à la mise en place des processus pour intégrer cette nouvelle réglementation.



Gildas Robert, directeur métier Actuariat Conseil
Ariane de Taillandier, manager Actuariat Conseil
Emmanuel Berthélé, responsable Practice
Corinne Jehl, actuaire et practice leader Epargne-Retraite
Rafaël Hisquin, actuaire consultant Actuariat Conseil



8h30 Accueil

9h00 **Contexte et processus législatif**

- Objectifs et périmètre concerné
- Modifications en cours sur les RTS

Modalités d'alimentation des KID

- Contenu du KID
- Catégorisation des PRIIPs
- Méthodes de calculs des différents indicateurs
- Exemples par catégorie

Mise en œuvre opérationnelle

- Travaux à réaliser par les assureurs
- Impacts opérationnels

10h05 Questions / réponses

10h30 Fin du petit déjeuner